
**Présentation d'un ouvrage pédagogique de
la fin du XIX^e siècle :**

***Le Cours de langue kabyle* de Belkassem Ben
Sedira**

Ouahmi OULD-BRAHAM.

MSH Paris Nord – EHESS / CELITH

oulbraham@mshparisnord.org

C'est dans une étude portant sur un berbérisant autochtone et à son manuel pédagogique [Ould-Braham 2005 (2003) : *Belkassem Ben Sedira et son Cours de langue kabyle (1887)*] que je me suis intéressé, dans le cadre de la théorie bourdieusienne de l'habitus et du champ, à un homme (acteur social) et à une œuvre (production de biens symboliques).

L'homme est un « indigène », qui s'est fait français dans l'Algérie coloniale du troisième tiers du XIX^e siècle, et un arabophone qui a eu le mérite de porter de l'intérêt à la langue berbère, dans sa variété kabyle. En fait, un intérêt pédagogique et scientifique sur berbère suscité par des raisons de carrière tout à fait légitimes. Recruté à l'Ecole supérieure des Lettres d'Alger pour y assurer la charge de cours d'arabe vulgaire, il voulut ajouter à son tableau la maîtrise de conférences de la langue kabyle. A force de travail (enseignement et publications) et de stratégies adéquates il va y parvenir sans difficultés.

Quant à l'œuvre étudiée c'est un manuel de langue kabyle qui contient des notions de grammaire et un corpus important et varié. L'ouvrage a pour titre : *Cours de langue kabyle, grammaire et versions* (Alger, A. Jourdan, 1887, CCXIII-430 pp.) et il est précédé d'un rapport : *Une mission en Kabylie sur les dialectes berbères et l'Assimilation des Indigènes* (pp. I-LXXXI). Ce livre volumineux renferme en effet des documents précieux et qui sont d'un intérêt pluridisciplinaire : linguistique, juridique, ethnographique, anthropologique et historique. Par son contenu, il a permis de faire avancer la connaissance d'un dialecte berbère algérien important. Parmi les documents littéraires et ethnographiques ainsi représentés, les contes, les légendes et les *kanouns*, sans oublier les morceaux versifiés. Tous ces textes qui se déclinent en plusieurs genres furent recueillis, pour la plupart, sur le terrain lors de la mission scolaire de 1886. Mais d'autres provenant de manuscrits arabes anciens [Article 26 : *A propos des textes narratifs en prose du Cours de langue kabyle (1887) de Belkassem Ben Sedira, 2006*] sont des traductions, voire des adaptations, en kabyle faites par l'auteur avec l'aide d'anciens élèves de la Médersa d'Alger et du Cours normal de Bouzaréah.

Le but ici est de présenter à grands traits, et de manière objective, un ouvrage à finalité pédagogique portant sur un des dialectes les plus importants du berbère du

Nord : le kabyle ou la langue kabyle. Il s'agit de montrer aussi qu'une pratique pédagogique concernant le berbère (ou l'une de ses variétés) existe un temps assez long et qu'elle mériterait bien d'être analysée à la lumière de l'histoire de la pédagogie et des expériences anciennes et actuelles.

1. Le parcours de l'auteur

Belkassem Ben Sedira est issu d'une famille de Biskra (Sud constantinois) se disant venue de la péninsule arabique lors de l'invasion que dirigeait Okba Ben Nafi^c au II^e H. / VII^e siècle. Il est né en 1845 dans un milieu aisé, une souche appartenant à la noblesse d'épée, possédant, outre des palmiers, des troupeaux de chameaux et de moutons, et alliée aux seigneurs Ben Gana. Son père Ferhat Ben Sedira (décédé en 1857) a même travaillé au service de cette puissante famille.

A la naissance de Belkassem Ben Sedira et dans les premières années de l'enfance, on était dans un contexte fort troublé avec son lot de bouleversements : celui de la conquête coloniale faisant suite à la prise d'Alger (1830), et à la résistance défaite, aussi bien du bey Hadj-Ahmed à Constantine (1837) ou de l'émir Abd El Kader à l'ouest du pays (1847). Biskra fut occupée par les troupes du duc d'Aumale en 1844 et le massacre des voisins Zaatcha en 1849 est resté dans les mémoires.

C'est à Biskra que Belkassem Ben Sedira fréquente la première école arabe-française, sans locale (sous les palmiers) et à classe unique, fondée en 1856, sous la direction de M. Colombo, un légionnaire reconverti en instituteur. Elève brillant, Belkassem est signalé à l'attention du général Desvaux, commandant la Division de Constantine, qui va le faire entrer au collège arabe-française d'Alger.

Après le collège, il a pu devenir boursier du gouvernement général, après avoir passé l'examen d'entrée à l'Ecole normale primaire de Versailles en 1863. Il en sortit, muni du brevet supérieur, avec les titres d'instituteur et d'inspecteur. Rentré à Alger, Belkassem Ben Sedira fut nommé le 1er janvier 1866 surveillant dans la jeune Ecole normale d'Alger Mustapha. En 1869, il en deviendra professeur d'arabe et, en même temps, il est professeur de droit musulman à la Médersa d'Alger.

Marié à une française d'Algérie en 1871, il prend la citoyenneté française. Il devint un fonctionnaire modèle qui, grâce à ses fonctions professorales, publie coup sur coup des manuels d'arabe, des travaux très remarquables.

Avec l'institution en 1880 d'un véritable enseignement supérieur en Algérie, il est appelé par Emile Masqueray le directeur de l'Ecole supérieure des Lettres, pour une maîtrise de conférences d'arabe vulgaire, poste qu'il conservera jusqu'à sa mort. En 1882, il est nommé à la Cour d'Appel, compte tenu dans sa connaissance du droit musulman mais aussi de sa maîtrise de la langue arabe, et aussi de la langue kabyle, dans laquelle il s'est perfectionné en suivant régulièrement des cours de berbère à l'Ecole des Lettres sous la conduite d'El Hachemi Ben Si Lounis.

En 1884, Belkassem Ben Sedira est professeur à l'Ecole normale, maître de conférences d'arabe et chargé de cours de berbère (en remplacement de Ben Si Lounis démissionnaire) à l'Ecole supérieure des Lettres d'Alger et il est également professeur d'arabe au Lycée d'Alger. Unanimement reconnu pour son érudition et par la qualité de ses manuels d'arabe usuel, le gouverneur général, Louis Tirman, le charge en 1886 d'une mission dans la Kabylie du Djurdjura ainsi que dans la région de Bougie aux fins d'inspection scolaire. Il profita de ce voyage pour recueillir sur place des éléments pour une étude des dialectes berbères locaux. Cette mission a fait l'objet, l'année d'après, d'un rapport détaillé et de la publication de l'ouvrage dont il est question ici.

Membre de la Société historique algérienne (Alger) et de la Société asiatique (Paris), Belkassem Ben Sedira a obtenu aussi plusieurs distinctions : médaillé d'argent (1878), officier d'Académie (1880), officier de l'Instruction publique (1885), commandeur du Nichan Iftikar (1886), chevalier de la Légion d'honneur (1893), officier de la Légion d'honneur (1900). A l'Exposition de 1900, à Paris, on le décore de la médaille coloniale pour l'ensemble de son œuvre. Il décède de maladie le 30 novembre 1901.

L'universitaire Belkassem Ben Sedira a collaboré dans plusieurs revues et journaux et publié de nombreux manuels d'arabe (grammaires, textes divers,

dictionnaires) bien faits et réédités plusieurs fois. Même si le *Cours de langue kabyle* n'est pas son œuvre principale, il n'en reste pas moins que c'est un ouvrage précieux pour le chercheur berbérisant d'aujourd'hui.

2. Contexte scientifique et pédagogique

Le contexte scientifique de ce dernier quart de siècle fut franchement propice aux manuels pédagogiques. A commencer par la langue arabe qui fut un enjeu scientifique non négligeable, eu égard aux différentes décisions et initiatives tant en métropole que dans la colonie. Comme par exemple quand l'autorité militaire et académique, d'un commun accord, décidèrent juste après 1830 de la mise en place de deux cours d'arabe au Collège d'Alger et la création de trois chaires publiques « libres et gratuites » d'arabe (Alger, Constantine, Oran), cela s'est poursuivi un peu plus tard dans des collèges et lycées. L'intérêt accru pour la langue arabe, en dehors de l'enseignement traditionnel musulman, fut induit à la fois par les besoins de l'administration militaire en Algérie et par la montée en puissance de l'orientalisme savant, symbolisé par Silvestre de Sacy (1758-1938) et suivi en cela par d'autres arabisants (Michel Sabbagh, Garcin de Tassy, A. P. Caussin de Perceval, Etienne Quatèmère, Biberstein Kazimirsky... etc.).

Les ouvrages de Belkassem Ben Sedira s'insèrent dans une tradition pédagogique et scientifique bien installée. Et parmi ses contemporains pédagogues, il en est qui l'ont inspiré plus directement, comme Louis Machel (1848-1922), professeur à la chaire publique d'arabe de Constantine, avant de devenir premier directeur de l'Enseignement public en Tunisie (1883-1908), et auteur de la *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé* (1875, 2^e édition) et *Une première année d'arabe, à l'usage des classes élémentaires des lycées, des collèges, des écoles primaires* (1879) ; ou bien Auguste Charbonneau (1813-1882), ancien professeur d'arabe au collège arabe français d'Alger, devenant titulaire d'une chaire à l'Ecole des langues orientales à Paris, et auteur d'ouvrages qui avaient rendu des services en leur temps ; ou encore Louis Jacques Bresnier (1814-1869), dont le *Cours pratique et théorique de langue arabe, renfermant les principes détaillés de la lecture, de la grammaire et du style, ainsi que les éléments de la prosodie, accompagné d'un traité du langage arabe usuel et ses divers dialectes en Algérie* (1855) et les *Principes élémentaires de la langue arabe* (1867) furent parmi les références pour l'apprentissage de l'arabe.

Il faudrait peut-être nommer aussi un collègue de Ben Sedira à l'Ecole des Lettres d'Alger et également arabisant et berbérisant : René Basset (1855-1924), qui fut professeur d'arabe depuis 1884 et directeur de l'Ecole des Lettres d'Alger à partir de 1894, et qui a publié de nombreux ouvrages et études (Ould-Braham 1993 : 5 et sq.).

Ce contexte favorable à des manuels pédagogiques compte tenu d'une demande administrative civile et militaire de l'Algérie coloniale a fait que Belkassem Ben Sedira a su briller dans le domaine des études arabes en étant l'auteur d'une série d'ouvrages bien faits, destinés à vulgariser l'arabe usuel, même si l'auteur n'avait pas perdu de vue l'arabe littéral (*Grammaire d'arabe régulier. Morphologie, syntaxe, métrique*, Alger, A. Jourdan, 1898). Mais il n'en reste pas moins que son apport en faveur de l'arabe algérien, dans ses différentes variétés, a été très substantiel au vu de ses nombreuses publications : des dictionnaires arabe français et français arabe, des cours de littérature, des contes et apologues, des dialogues français arabes, un *Manuel épistolaire de langue arabe à l'usage des lycées, collèges & écoles normales de l'Algérie*,...

Les manuels pratiques de Belkassem Ben Sedira furent réédités de nombreuses fois tant ils s'avèrent indispensables aussi bien dans l'enseignement qu'à l'usage de certains agents administratifs (personnels communaux animés de la volonté d'apprendre, auxiliaires de justice, etc.).

3. L'ouvrage en question : le Cours de langue kabyle

Pour revenir à l'ouvrage berbérisant de notre auteur, le *Cours de langue kabyle* était pour servir de manuel aussi bien au maître qu'à l'élève. Suite à une enquête approfondie de terrain, il est le résultat d'un travail sédentaire, ayant pour finalité de dégager une grammaire avec des notions pratiques – une grammaire transmettant des règles essentielles pour « bien s'exprimer » en kabyle et « bien écrire » cette langue–, et de la mise en ordre de matériaux recueillis, comme la collecte de textes narratifs et descriptifs en prose ou bien des textes à forme fixe, qu'ils soient en prose ou de forme versifiée.

La mission en Kabylie de l'année 1886, faite le temps des vacances scolaires, a consisté pour le voyageur à visiter des écoles françaises pour les petits « indigènes » et à rédiger un rapport détaillé sur l'état de l'instruction dans la région. Mais

l'objectif tout aussi important de cette mission étant l'enquête linguistique, Ben Sedira a donc recueilli sur le terrain des documents essentiels, qui lui ont permis d'affiner l'étude des parlers berbères de Kabylie, d'en enrichir le vocabulaire et d'établir des corpus utiles. Son ouvrage comprend ainsi des documents variés (contes, légendes et *kanouns*, chansons) qui sont d'un intérêt ethnographique et linguistique.

Et quand Belkassem Ben Sedira, à l'aide des matériaux ramassés sur le terrain ou constitués à Alger grâce à des informateurs natifs, s'est lancé dans la composition d'un manuel kabyle – qu'il a fait d'ailleurs avec beaucoup d'intelligence – il n'a fait qu'appliquer scrupuleusement, et aussi avec une part d'initiative personnelle, ce qui avait été réalisé si admirablement dans l'espace et dans le temps pour la langue arabe parlée.

Ce faisant, le *Cours* ainsi publié a obéi à un souci d'ordre pédagogique : contribuer efficacement à l'étude du berbère pour aider les étudiants de l'Ecole normale primaire et de l'Ecole des Lettres à étudier et approfondir la langue et à passer avec succès des examens récemment institués dans l'enseignement supérieur, comme le brevet de langue kabyle (arrêté ministériel du 28 juillet 1885) et le diplôme des dialectes berbères (arrêté ministériel de 1887).

4. Grammaire et analyse logique

Le *Cours* est composé de quatre parties : la première intitulée *Éléments de grammaire kabyle* portant sur la langue et la grammaire kabyles ; la seconde *Traditions et légendes kabyles* (pp. CCXIII-CCXLVIII) rapportant des textes traditionnels accompagnés d'une traduction ; une troisième *Cours de versions kabyles (Contes et Fables)*, une section qui occupe à elle seule 294 pages comprenant 200 textes ; une quatrième et dernière qui comprend des *kanouns* (coutumiers), des devinettes et des chansons et poésies.

La partie grammaticale, nommée ci-dessus, occupe les pages LXXIII À CCXI, soit 146 pp. in-8°. Il traite en premier lieu des catégories grammaticales, d'abord du nom, au sein duquel l'auteur rend compte des modifications morphologiques auxquelles ce nom est soumis, à savoir les genres masc. et fém. (chap. V et VI), le diminutif (chap. VII), les pluriels masc. et fém. (chap. VIII et IX), les noms du nom

collectif et du nom d'unité (chap. X), de la déclinaison des noms substantifs, tant au masculin qu'au féminin, et également du passage de l'état libre à l'état d'annexion (chap. XI à XIII), et enfin de l'adjectif (chap. XIV). En termes de métalangage, la terminologie grammaticale de Ben Sedira pour rendre compte du kabyle est quelque peu calquée sur celle du français.

En second lieu, des questions de syntaxe sont abordées :

- Comparatif et superlatif (chap. XV).
- Adjectifs qualificatifs (chap. XIV).
- Adjectifs démonstratifs (chap. XVI).
- Pronoms démonstratifs (chap. XVII).
- Pronoms relatifs (chap. XVIII).
- Pronoms interrogatifs (ch. XIX).
- Pronoms indéfinis (ch. XX).
- Pronoms personnels sujets (chap. XXI).
- Adjectifs possessifs (chap. XXII).
- Pronoms possessifs (chap. XXIII).
- Pronoms régime direct (chap. XXIV).
- Pronoms régime indirect (chap. XXV).
- Pré-noms régime d'une préposition (chap. XXVI).
- Verbes (chap. XXVII à L).
- Particules et noms de nombre (ch. supplémentaire).

5. La matière de l'ouvrage

Après cette description grammaticale sommaire, une description au demeurant utile et suffisamment complète de la langue kabyle. viennent ensuite, en deuxième partie, des textes légendaires, d'une dizaine de lignes environ chacun, qui ressemblent à de petites fables mettant en scène des animaux et qui s'achèvent sur une morale. Il s'agit de légendes explicatives. Par ailleurs, ce livre foisonne de contes plaisants et d'histoires courtes à contenu moral. On y trouve aussi quelques textes, mais en nombre très limité, de caractère narratif ou descriptif, à la limite du document ethnographique. Quelques contes merveilleux, ainsi que les contes animaliers, disputant la place aux contes « réalistes ». Parmi eux, les contes à contenu moral qui contiennent bon nombre d'apologues et qui, en général, ont une fin

heureuse. Et il en est d'autres qui se terminent par une maxime et sont à proprement parler à la limite du tragique.

Ces textes ont été principalement recueillis auprès des tribus des Beni-Iraten, des Beni-Fraoucen et de leurs voisins du Djurdjura. Des notations dans le kabyle de Bougie ne sont cependant pas absentes de l'ouvrage. Et l'auteur se veut le continuateur du général Hanoteau, premier instigateur selon lui des études berbères par son *Essai de grammaire kabyle* (1858).

La langue kabyle, tout comme la culture qu'elle véhicule, est de tradition orale et n'est écrite que très rarement. Les Kabyles lettrés utilisaient encore l'alphabet arabe pour quelques transcriptions. Les chants, contes, légendes et fables que l'auteur a recueillis et retranscrits fidèlement dans son ouvrage, il les a notés au moyen de la graphie latine.

Belkassem Ben Sedira s'est également intéressé à ce genre littéraire négligé et considéré comme mineur que sont les devinettes et il en a réuni plus d'une centaine.

Le *Cours* s'achève sur un recueil de poésies et de chansons, récitées par des conteurs professionnels ; si les toutes premières pièces versifiées ressemblent aux neuvains du poète Si Mohand Ou Mhand, les toutes dernières sont tout aussi dignes d'intérêt, en ce qu'elles relatent des miracles perpétrés par le fameux saint de Bougie, *Sidi Yahia-Laidali*, et exaltent les exploits guerriers de la tribu des Beni-Yenni (chansons attribuées à Youcef Ou Kassi) et l'insurrection de 1871, où un chansonnier pleure la défaite et un autre rend un hommage au drapeau français.

6. De la pratique pédagogique

Dès le début de l'ouvrage, des notions préliminaires sur la langue kabyle, sa désignation, sa situation et son usage, sont suivies du système de notation choisi au moyen des caractères empruntés à la notation de *la langue française*. C'est à dessein que je n'emploie pas ici le terme de *caractères latins*, dans le sens strict de cette épithète, car il faut que ce soient les règles de transcription du français qui aient servi de modèle pendant longtemps à certaines langues orientales (dont l'arabe maghrébin), du moins en France, dans la pratique pédagogique. Si les berbérissants francophones (Delaporte, Féraud, Aucapitaine, Hanoteau, Masqueray, etc.) se réfèrent à la notation de leur langue maternelle pour transcrire le berbère, les

anglophones (Hodgson, Newman, Richardson) de la même époque en faisaient de même. Également les germanophones (Krause, Stumme) ne faisaient pas exception à la règle.

La référence au français, en tant que langue et système d'écriture, est ici primordiale si l'on comprend bien la logique employée. En fait durant tout le XIX^e siècle, l'Europe a connu le passage du thème (utilisé systématiquement comme exercice de traduction et par lequel des phrases sont apprises par cœur) à la version (grammaire qui consistait à découper en parties un texte de la langue étrangère et le traduire mot à mot dans la langue maternelle). Cette traduction était le point de départ d'une étude théorique de la grammaire qui partait de celle-ci. De facto, les points grammaticaux étaient tributaires des textes de base dans l'ordre de leur apparition.

Cela s'explique par les usages didactiques de l'époque et les méthodologies pratiquées pour l'enseignement, d'une part des langues anciennes (grec, latin), orientales (hébreu, araméen, arabe), et des langues étrangères, d'autre part (Purin 1988). Ce mouvement d'ensemble a donné lieu à de nombreuses instructions et guides à l'intention de pédagogues et de formateurs. Et la pratique pédagogique a favorisé la mise à disposition et l'usage de manuels, grammaires, livres d'exercices, et autres cours avec leurs livres du maître. L'introduction au XIX^e siècle de langues européennes vivantes dans les programmes dans l'Enseignement secondaire français avait, par exemple, progressivement stimulé l'innovation méthodologique en matière de didactique de ces langues.

L'analyse de matériels pédagogiques des siècles passés, en l'occurrence ici le *Cours* de Belkassem Ben Sedira, est un moyen irremplaçable d'entrevoir des pratiques exercées par des enseignants utilisateurs et cela permet peu ou prou de dégager la méthodologie mise en œuvre.

Mon constat est que Belkassem Ben Sedira a eu recours à la méthodologie traditionnelle adoptée dès le XVIII^e et la première moitié du XIX^e siècle. Cette méthodologie s'appuyait sur la grammaire et la traduction, et la mémorisation de phrases comme technique d'apprentissage de la langue y jouait un grand rôle. Elle se basait en effet sur la lecture et la traduction de textes littéraires en langue étrangère, au détriment de l'oral qui passait au second plan.

Pour nuancer je dirai que le *Cours de langue kabyle* a fait partie, en complément d'un enseignement théorique du berbère (dans ses différentes variétés) assuré par

René Basset, d'un enseignement explicite de la grammaire et d'une application raisonnée de ses règles dans des exercices de thèmes et versions écrites. Dans cette méthodologie spécifique entre en ligne de compte l'enseignement pratique, à base de conversation, i.e. de questions/réponses orales sur les phrases des exercices de traduction, sur les listes lexicales, les textes... A cela peut s'ajouter l'enseignement du vocabulaire dans le cadre de l'enrichissement lexical de l'étudiant et entretenir l'étude de l'étymologie ainsi que des racines et procédés de formation des mots. L'enseignement culturel, qui porte sur les genres de la littérature orale traditionnelle ainsi que sur les narrations prises sur le vif et les récits réalistes, viendra compléter le tout.

Le *Cours de langue kabyle* est finalement un témoin que l'enseignement des langues vernaculaires algériennes, qu'il s'agisse des dialectes berbères ou de l'arabe dialectal, ne date pas d'aujourd'hui. L'ouvrage de Belkassem Ben Sedira est un ensemble pédagogique cohérent qui a rendu des services appréciables dans l'enseignement supérieur avant d'être remplacé en 1910-1913 par les deux ouvrages de l'élève de Ben Sedira, Si Saïd Boulifa (1870-1931). Il s'agit d'*Une première année de langue kabyle*, dialecte zouaoua à l'usage des candidats à la prime et au brevet de berbère (Alger, A. Jourdan, 1898, 2^e éd., 1910) et *Méthode de langue kabyle. Cours de deuxième année. Étude linguistique et sociologique sur la Kabylie du Djurdjura*, texte zouaoua, suivi d'un glossaire (Alger, A. Jourdan, 1913), deux nouveaux manuels qui mériteraient bien une étude.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BEN SEDIRA, Belkassem, 1887, *Cours de langue kabyle, grammaire et versions*, Alger, A. Jourdan, 1887, CCXIII-430 pp.

OULD-BRAHAM, Ouahmi, 1993, « Sur une polémique entre deux berbérisants : Saïd Cid Kaoui et René Basset (1906-1909) », *Études et Documents Berbères*, n° 10, 1993, pp. 5-30.

OULD-BRAHAM, Ouahmi, 2005 [2003], « Belkassem Ben Sedira et son *Cours de langue kabyle* (1887) », *Études et Documents Berbères*, n° 21 (2003), 2005, pp. 149-190.

OULD-BRAHAM, Ouahmi, 2006, « A propos des textes narratifs en prose du *Cours de langue kabyle* (1887) de Belkassem Ben Sedira », *Etudes et Documents Berbères*, n° 25, 2006, pp. 103-135.

PURIN, Christian, 1988, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, Nathan-CLE international, coll. " Didactique des Langues Étrangères ", 1988, 448 pp.

ANNEXE :

Deux courts textes extraits de l'ouvrage (Trad. libres O. O.-B.)

1

D'eg Essah'ra

Imezd'ar'en n Essarah'ra, mkoull ass itsili azen d kra. Assagui, tsamer'ra d'eg kathen lbaroud ; ass ennidhen, d' lqafloth : tha thetseffer', tha th-ketchem ed. Thikoual, d' inebgaoun s stherh'iben ; thikoual ennidhen, d' ljmá aï nejmaán, nar' d' oualbádh l lárouch ag goudjen, nar' d'eççiad'a n ennámáth, tzerzerin, d' izmaoun ; irna tcegguid'en s lbizan imrebbien.

Au Sahara

Pour ceux qui vivent au Sahara, il se passe fréquemment chez eux quelque chose. Un jour c'est la fête, la fantasia (*d'eg kathen lbaroud*), un autre jour ce sont les noces avec leur cortège de femmes qui, les unes les autres, entrent ou sortent. Parfois, ce sont les convives qu'on accueille chaleureusement ; et parfois encore, ce sont les citoyens qui font leur assemblée, ou bien encore c'est toute une fraction qui va se déplacer (à la recherche de pâturages) ou encore pour aller chasser l'autruche, la gazelle ou le lion ; de plus, les gens de la tribu chassent à l'aide de faucons apprivoisés. (Texte 9, p. 7)

Izem d'ouceggad'

*Ioun ouceggad' isroh' aqjoun is d'eg lr'aba, ichoukk amar d'izem aï as th itchan.
Ioun ouass, ifqá nedzeh, iffer' ad'iqelleb r'ef izem enni. Ioufa ioun oumeksa d'eg
thezgui, inna ias : aï ameksa, senáth ii anda izd'er' izem, iouakken ara errer' tsar
bouqjoun iou d'eg s. Ijaoub ith id oumeksa : lr'ar g izem, hathath d'oug d'rar ihin,
ennig nar'. – Nouthni hedderen r'ef anechtha, izem athaïa idhall ed fellasen. Akken
ith ioula ouceggad' agui, iour'al iffer' ith láqel. Amalah ! a ezzoukh enni itzoukhou.
Irouel anda ibbodh, in as : athaïa ithbá iid !*

Tsagui aï d'lm'anas :

Itzoukhou oumeksa, ouqbel ad' iaouodh bab g iguer !

Le lion et le chasseur

Ne voyant plus son chien, un chasseur s'est dit que c'est le lion qui l'a dévoré. Il rencontre un passant à qui il demande où trouver le fauve en question. L'homme lui indique la grotte où il se cache et le chasseur lui dit menaçant qu'il va débarrasser le pays de ce félin. Le Lion les charge tous les deux et le chasseur, pris de panique, prend ses jambes à son cou.

Adage : Le Berger se vante avant l'arrivée du propriétaire, *Itzoukhou oumeksa, ouqbel ad' iaouodh bab g iguer !* (Texte 27, p. 19)